

BULLETIN JOLY SOCIÉTÉS

ACTUALITÉ DU DROIT DES SOCIÉTÉS

À LA UNE

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

La nullité de la lettre de mission comme sanction du conflit
d'intérêts affectant le commissaire aux apports → PAGE 33

Alain COURET

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

Management packages, ManCo et abus de droit → PAGE 9

Jean-Louis MÉDUS

DOCTRINE

Une première étape vers l'adoption d'un « 28^e régime » :
la proposition de règlement européen sur la société « EU Inc. » → PAGE 37

Thomas MASTRULLO

ÉCLAIRAGE

Directive *Insolvabilité III*, quelles incidences pour demain ? → PAGE 3

Julien THÉRON

Direction scientifique**Hervé LE NABASQUE,**

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Comité scientifique**Jean-François BARBIÈRI,**professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)**Clément BARRILLON,**

professeur à l'université de Lorraine

Alain COURET,

professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Jean-Jacques DAIGRE,

professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Reinhard DAMMANN,

avocat au barreau de Paris

Bruno DONDERO,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Paul LE CANNU,

professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Dominique LEDOUBLE,

expert financier

Hervé LE NABASQUE,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Daniel LEPELTIER,

docteur en droit

François-Xavier LUCAS,professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique**Catherine MAISON BLANCHE,**

senior consultant, Allen & Overy LLP

Hugues MATHEZ,

avocat associé, cabinet White & Case

Didier PORACCHIA,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud REYGROBELLET,

professeur à l'université Paris Nanterre

Xavier VAMPARYS,

directeur juridique corporate, CNP Assurances

Daniel VILLEY,

avocat associé, cabinet Villey Girard Grolleaud AARPI

Comité de rédaction**Droit commun****Paul LE CANNU,**

professeur émérite, école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Didier PORACCHIA,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Edmond SCHLUMBERGER,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Sociétés par actions**Hervé LE NABASQUE,**

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Antoine GAUDEMET,

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Sociétés de personnes et autres groupements**François-Xavier LUCAS,**professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
ancien directeur scientifique**Philippe DUPICROT,**

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Caroline COUPET,

professeure à l'université Paris-Panthéon-Assas

Audit et contrôle des comptes**Jean-François BARBIÈRI,**professeur au CDA (université Toulouse 1 Capitole)
et au CREOP (université de Limoges)**Fusions acquisitions****Bruno DONDERO,**

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Restructuration des sociétés en difficulté**Eva MOUJAL-BASSILANA,**

professeure à l'université Côte d'Azur

Irina PARACHKÉVOVA-RACINE,

professeure à l'université Côte d'Azur

Le Bulletin Joly Sociétés peut désormais être cité de la façon suivante : BJS nov. 2021, n° BJS200o7.
Le numéro de type BJS200o7 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI**Rédactrice en chef** Audrey FAUSSURIER (audrey.faussurier@lextenso.fr)**Rédactrice** Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82874 • ISSN 1285-0888

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue

sur des papiers produits en Italie et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 654 g éq. CO₂Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2026 : 580,95 € TTC -

Abonnement étranger 2026 : 625,90 €

Abonnement feuilletable numérique France : 336,95 € TTC - Abonnement étranger : 330,02 €

Prix au numéro France : 64,32 € TTC - Prix au numéro étranger : 69 €

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi,
ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes
et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJS204q7 • **Directive *Insolvabilité III*, quelles incidences pour demain ?** 3
Julien THÉRON

DROIT COMMUN

- BJS204q8 • **Radiation d'office du RCS et procédure en cours** 7
Bruno DONDERO – CA Aix-en-Provence, 6 mai 2026, n° 22/14054

SOCIÉTÉS PAR ACTIONS

- BJS204q6 • **Management packages, ManCo et abus de droit** 9
Jean-Louis MÉDUS – CE, 8^e et 3^e ch. réunies, 7 mai 2026, n° 493083
- BJS204q9 • **Nullité des augmentations de capital : domaine de l'ancienne prescription hyper-abrégée** 19
Bruno DONDERO – Cass. com., 1^{er} avr. 2026, n° 24-20.707, F-B
- BJS204q2 • **Cession d'actions et engagement de rembourser le compte courant de la cédante : une concomitance délicate** 22
Jean-François BARBIÈRI – CA Montpellier, ch. com., 5 mai 2026, n° 25/00617

SOCIÉTÉS DE PERSONNES ET AUTRES GROUPEMENTS

- BJS204q5 • **Le refus de proroger une société à l'épreuve de l'abus de minorité** 25
Thibault DE RAVEL D'ESCLAPON – CA Bordeaux, 1^{er} ch. civ., 12 mai 2026, n° 23/04242
- BJS204r2 • **Une violation du règlement intérieur sans influence sur le contrat de cession des titres sociaux** 27
Rémi DALMAU – Cass. com., 28 mai 2026, n° 25-11.331, F-D
- BJS204r0 • **La faute séparable des fonctions du dirigeant d'association : conception élargie ?** 30
Bruno DONDERO – Cass. 1^{er} civ., 9 avr. 2026, n° 25-13.282, F-D

AUDIT ET CONTRÔLE DES COMPTES

- BJS204q3 • **La nullité de la lettre de mission comme sanction du conflit d'intérêts affectant le commissaire aux apports** 33
Alain COURET – Cass. com., 26 mai 2026, n° 25-13.211, F-B

DOCTRINE

- BJS204q4 • **Une première étape vers l'adoption d'un « 28^e régime » : la proposition de règlement européen sur la société « EU Inc. »** 37
Thomas MASTRULLO